

Chemin Neuf 8
Chamoson
Valais
1955

Roy R Dalle Vedove

Email: roy.dalle.vedove@hrvhealth.ch
Cell: +41 79 87 27 875

04.12.2025

À l'attention de: **M. Reynald Blanchud**

Président de la commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
Chamoson
1955

Cher Monsieur Blanchud,

Finances de Chamoson - budget 2026

Après avoir examiné le résumé du budget, comme promis dans ma lettre du 24 novembre 2025, vous trouverez ci-joint mes commentaires concernant le budget 2026.

Je vous demande de bien vouloir joindre ces commentaires au dossier budgétaire qui sera présenté aux participants lors de la présentation du budget, afin qu'ils puissent s'y référer lorsque la commission répondra aux questions soulevées dans le document.

Il pourrait être utile d'attirer l'attention des participants sur ce document afin qu'ils puissent se familiariser avec son contenu avant que la commission ne donne sa réponse.

J'ai hâte de vous voir le 10 décembre.

Roy

Commentaires sur le budget 2026 de Chamoson

Chamoson est un endroit magnifique, baigné de soleil toute l'année et entouré de vignobles. Malheureusement, les impôts et la situation financière de Chamoson ne reflètent pas cette beauté.

Comme indiqué dans le résumé du budget, l'un des principaux objectifs est de réduire le niveau d'endettement écrasant de Chamoson. Mais cela doit se faire tout en réduisant les niveaux d'imposition, qui sont plus élevés que ceux des régions environnantes.

Adam Smith a publié *La richesse des nations* il y a 250 ans. Il y a énoncé les quatre principes de la fiscalité :

PRINCIPE	DESCRIPTION
Proportionnalité	Les impôts devraient être prélevés proportionnellement aux revenus dont bénéficient les individus sous la protection de l'État.
Transparence	Les systèmes fiscaux doivent être clairs et stables, en évitant les changements soudains qui sèment la confusion chez les contribuables.
Commodité	Les impôts devraient être perçus à un moment et d'une manière qui conviennent aux contribuables.
Efficacité	La fiscalité devrait réduire au minimum le gaspillage et les coûts administratifs, en veillant à ce que la charge ne soit pas excessive.

La récente taxe sur les eaux usées ne respecte pas les deux premiers principes et pourrait ne pas respecter le quatrième. J'ai écrit deux fois à la commune pour demander une explication appropriée. La première réponse suggérait que l'augmentation était le résultat de la consolidation avec les frais d'eau potable. La deuxième réponse tentait de rejeter la responsabilité sur les électeurs qui avaient approuvé l'augmentation de la taxe. Ces réponses ne reflètent pas les processus démocratiques que la Suisse défend.

Il existe des preuves circonstanciées suggérant qu'il y a des erreurs dans la répartition de cette taxe, et nous devons vérifier l'exactitude de celle-ci à l'aide d'un audit judiciaire.

Les variations en pourcentage du budget 2026 sont présentées par rapport au budget 2025. Les chiffres ne reflètent pas fidèlement les chiffres du budget 2025 par rapport aux chiffres réels de 2025. Il est donc préférable de comparer le budget 2026 aux chiffres réels de 2024, même s'ils datent déjà d'un an.

Lors de cette comparaison, 23 catégories de dépenses sont budgétisées à plus de 20 000 francs suisses, avec une augmentation supérieure à 10 %.

Plusieurs chiffres expliquent cette augmentation par un changement dans la répartition. Il est généralement admis en matière de comptabilité de retraiter les chiffres précédents conformément à la nouvelle méthode de répartition, afin de permettre aux décideurs de déterminer s'il y a des

Commentaires sur le budget 2026 de Chamoson

changements qui nécessitent une enquête. Sans cela, les électeurs sont invités à approuver ce budget avec des informations incomplètes.

Un chiffre ressort particulièrement lorsqu'on le compare aux chiffres réels de 2024 : les salaires reflètent une augmentation de 16,3 % par rapport au chiffre de 2024. Si nous nous efforçons d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts, ce chiffre devrait baisser, et non augmenter.

Nous devrions chercher à automatiser autant de processus que possible si nous voulons atteindre les multiples objectifs de réduction de la dette, de baisse des impôts et d'amélioration des services à la commune.

Un budget doit refléter les ambitions de la commune telles qu'elles sont définies dans le plan stratégique. En tant que commune, sous la direction de nos élus, nous aurions tout intérêt à élaborer une stratégie qui serve de guide pour les budgets futurs.

En résumé, nous avons besoin :

1. Une explication détaillée des raisons pour lesquelles la taxe sur les eaux usées a été introduite et de la manière dont elle a été calculée ;
2. Les données à l'appui du calcul afin que nous puissions vérifier l'exactitude des montants facturés ;
3. Un retraitement des chiffres réels de 2024 et du budget 2025 afin de refléter les changements dans les allocations ;
4. Une réponse quant aux stratégies adoptées pour réduire les dépenses, en particulier les salaires ;
5. Les mesures prises pour élaborer un plan stratégique pour la commune.